



L'Entre-Nous



Décembre 2009

Voeux des Fêtes

Une année exceptionnelle se termine bientôt, je vous souhaite, ainsi qu'au nom du conseil d'administration, un joyeux temps des fêtes, beaucoup de bonheur et de prospérité pour l'année 2010. Que cette belle période de réjouissance vous apporte beaucoup de bonheur en compagnie d'êtres chers.

Meilleurs voeux !

Thierry Boyer, directeur général
et toute l'équipe de direction



Meilleurs voeux de Noël et du Nouvel An

Au nom de la présidente, Mme Diane Laliberté, des membres du conseil d'administration et en mon nom, j'aimerais sincèrement remercier toutes les personnes qui ont généreusement contribué à la Fondation, soit par un don en argent ou par une participation aux levées de fonds.

Merci aux personnes qui nous suggèrent aussi des façons originales de levées de fonds.

Nous vous offrons les meilleurs vœux pour Noël et nous vous souhaitons une bonne, heureuse et généreuse année 2010.

Agnès Beauvais, directrice générale



Cartes de Noël

Pour une année de plus, Mme Christiane Charron a organisé au centre communautaire de Gatineau des ateliers de confection de cartes. Les participantes Carine, Linon et Mélanie ont travaillé à la confection de ces petits chefs d'oeuvre. Merci beaucoup de votre participation. Sur cette photo, M. Thierry Boyer en compagnie de Carine et Mélanie.

Spécial Gestion des risques

Comme vous le savez, la gestion des risques est au cœur des préoccupations du Pavillon du Parc. En effet, pour atteindre cet objectif de sécurité, la constatation et la déclaration d'incident ou d'accident et de situation à risque sont primordiales. Le but n'est pas de blâmer une personne ayant causé ou risqué de causer un incident ou un accident, mais plutôt de l'informer de l'événement afin qu'elle puisse prendre conscience des impacts liés à l'événement et pour qu'elle puisse appliquer les mesures nécessaires pour s'améliorer. L'objectif consiste à focaliser sur les maillons faibles spécifiques au processus et non sur les individus.

Cette philosophie fait d'ailleurs partie de la nouvelle politique en gestion des risques et de la qualité adoptée le 10 novembre 2009. Par cette politique, le Pavillon du Parc assume les responsabilités qui lui sont dévolues en matière de gestion des risques. Il y va des exigences d'agrément et des responsabilités qui lui incombent en tant qu'organisme agréé. En prenant le temps de déclarer les incidents et les accidents, on pourra en arriver à éviter les erreurs et à améliorer nos soins et services à tous les niveaux. Ce processus est nécessaire et les gens n'ont pas à le craindre, car il fera en sorte que notre travail soit mieux fait.

«Commettre une erreur, c'est possible et humain, l'essentiel est d'en prendre connaissance et conscience afin de ne pas la répéter. Voilà pourquoi la déclaration des incidents, accidents et situations à risque est si importante pour tous» (La Source, 2008, CSSS des îles).

La Loi sur la santé et des services sociaux (LSSSS)

L'article 233.1 de la loi édicte que : « Tout employé d'un établissement, toute personne qui exerce sa profession dans un centre exploité par l'établissement, tout stagiaire qui effectue un stage dans un tel centre, de même que toute personne qui, en vertu d'un contrat de services, dispense pour le compte de l'établissement des services aux usagers de ce dernier doit déclarer, au directeur général d'un établissement ou, à défaut, à une personne qu'il désigne, tout incident ou accident qu'il a constaté, le plus tôt possible après cette constatation ».

Cet article spécifie aussi que : « l'utilisateur a le droit d'être informé, le plus tôt possible, de tout accident survenu au cours de la prestation de services qu'il a reçus et susceptible d'entraîner ou ayant entraîné des conséquences sur son état de santé ou son bien-être ainsi que des mesures prises pour contrer, le cas échéant, de telles conséquences ou pour prévenir la récurrence d'un tel accident ».

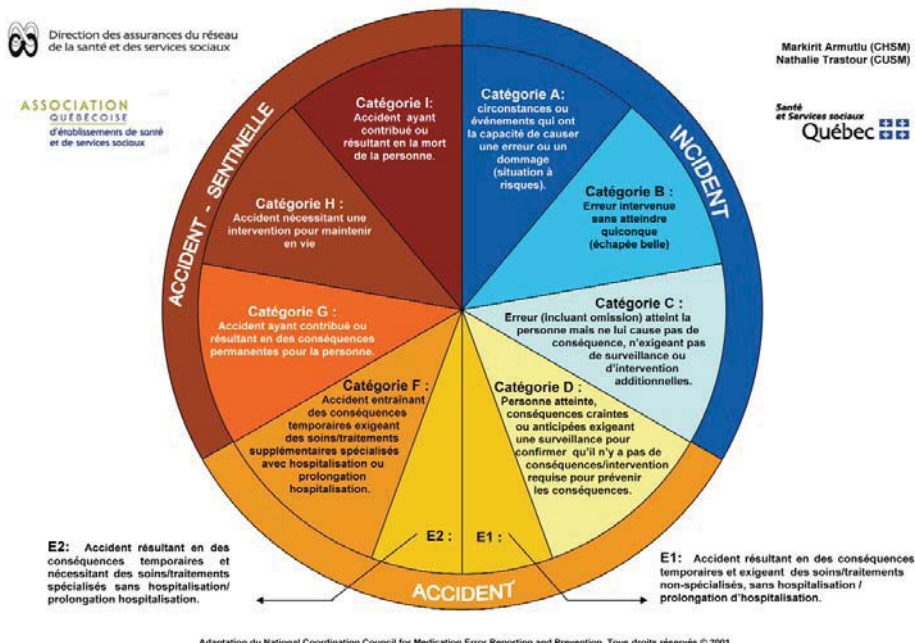
Formulaire de déclaration d'incident ou d'accident AH-223

Comme vous le savez, le formulaire AH-223 est obligatoire

et permet ultimement de produire le registre local et d'alimenter le registre national.

Notez que ce formulaire est simple à compléter. À cet effet, une procédure de déclaration d'incident ou d'accident AH-223 a été adoptée le 13 novembre 2009. Également, un guide d'utilisation complémentaire a été inséré dans cette procédure pour faciliter la compréhension chez l'utilisateur appelé à compléter le formulaire AH-223.

Les séances de formation en gestion des risques se poursuivent et depuis janvier 2009, 22 formations en gestion des risques ont été offertes au personnel de l'établissement, aux employés contractuels, aux stagiaires et aux ressources d'hébergement (RTF, RI, RAC).



Rapport d'incidents/accidents

Le 18 octobre dernier, les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport trimestriel I couvrant la période du 1^{er} avril au 18 juillet 2009. Le comité de la gestion des risques est en action sur plusieurs volets et souhaite que des efforts accrus soient faits afin de diminuer notamment les erreurs de médicament et de chutes. On remarque en effet, une augmentation de ces erreurs, soit de 46 à 66 pour les chutes et 51 à 52 pour les médicaments. Pour prévenir ces erreurs, différentes mesures ont été prises par l'établissement : le soutien-conseil du gestionnaire de risques, l'adoption d'une grille de rappel des heures d'administration de la médication uniformisée dans l'ensemble des RAC, l'implication des thérapeutes en réadaptation physique, etc.

Mesures de soutien

Afin d'aider les gens victimes d'accident ou ceux ayant commis une erreur, différentes mesures de soutien sont en place. Il est important d'aider ces personnes à mieux vivre la situation.

Julie Larocque, APPR-Gestionnaire de risques

Comité de gestion centralisée des RNI

Suite à l'actualisation des activités du comité de gestion centralisée des ressources non institutionnelles (RNI), voici un bilan résumant nos résultats et constatations.

Le comité compte actuellement 22 demandes actives de placement ou de déplacement en hébergement continu et 11 demandes actives pour du répit spécialisé. À ce jour, 30 demandes de placement ont été traitées et complétées.

La nouvelle procédure de gestion centralisée des places en RNI, nous conduit à des constats très importants en ce qui concerne les besoins de notre clientèle à héberger (places adaptées, réadaptation pour des difficultés comportementales, milieu situé à proximité des services urbains).

Sur ce plan, nous constatons que notre bassin de ressource n'est actuellement pas suffisant pour répondre aux besoins de notre clientèle. Le recrutement de nos nouvelles ressources s'effectuera en fonction des besoins ci-haut mentionnés.

Nous tenons à remercier particulièrement les intervenants des territoires pour leur collaboration, sans eux, il aurait été impossible d'en arriver à de tels résultats.

Véronique Fortin, t.s., Ann Louise Longpré, t.s.
Pour le comité de gestion centralisée des RNI.

« Père, mère et enfant : comment faire rouler un triangle » Conférence pour les familles et les proches

Le 26 novembre dernier avait lieu notre conférence annuelle pour les familles et les proches. Notre conférencière, Mme Diane Dubeau, PhD, nous a entretenus d'un sujet fort actuel, soit les rôles parentaux. Elle se passionne depuis de nombreuses années pour l'engagement paternel et son impact sur la dynamique familiale.

Mme Diane Dubeau est professeure au Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais depuis 18 ans. Elle est associée à plusieurs groupes de recherche, particulièrement le projet *Prospère* pour lequel elle assume la responsabilité scientifique. Elle est d'ailleurs la première éditrice du livre *La paternité au XXI^e siècle*, qui fait état des 15 ans de recherches et d'actions menées par cette équipe.

Comme l'affirme Mme Dubeau, « la famille racontée par nos grands-parents est bien différente de celle où vivent

nos enfants d'aujourd'hui. Parmi les nombreux changements notés, on remarque la présence plus grande des pères auprès de leurs enfants. Un constat important qui a l'intérêt de soulever plusieurs questions. Ainsi, que signifie un père engagé? Qu'est-ce qui explique que certains pères sont plus engagés que d'autres? Cet engagement fait-il une différence et pour qui? Existe-t-il des différences entre l'engagement des mères et celui des pères? Quels sont les défis rencontrés par ces parents et qu'en est-il pour les familles où l'enfant a une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement? »

Selon les participants, le sujet était « *intéressant et hors des sentiers battus* ». La conférencière, quant à elle, était « *compétente et stimulante* ». Nous avons tous trouvé qu'elle a transmis la matière avec enthousiasme. Les exemples étaient aussi fort pertinents. En effet, les réactions dans la salle nous ont démontré que plusieurs y trouvaient leur compte, que ce soit les mères, les pères, ou même les grands-parents.

Merci à Mme Dubeau pour cette belle réflexion.

Janet Gunter Gagnon et Lucie Leclair-Arvisais
Comité familles et proches

DES USAGERS ACTIFS!

Plusieurs usagers du Pavillon du Parc ont eu l'occasion de prendre part à l'activité «Tennis adapté» réalisé par le comité vieillissement les 14 et 21 octobre dernier dans le gymnase du 200, Robert-Wright à Aylmer.

Les joueurs ont pu expérimenter l'activité grâce à l'instructeur bénévole M. Jim Lahey. Selon les commentaires de tous et les fiches d'appréciations, les joueurs ont eu énormément de plaisir à jouer au tennis et sont déjà en attente de la prochaine fois!

Un gros merci à tous les accompagnateurs, à Mme Jacqueline Beaupré comme organisatrice de la journée, à M. Jimmy

Aumond comme co-instructeur, à Mme Hélène Rouleau pour la réouverture du gymnase et évidemment à M. Jim Lahey pour bien avoir voulu tenir l'activité et ainsi permettre à des usagers de pratiquer un exercice physique adapté et encadré.

Une suite est assurée!

Le comité vieillissement





PRIX DAVID REMIS À L'ACPEO

Le Pavillon du Parc a soumis la candidature de l'Association des centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPEO) pour l'obtention d'un prix David, décerné par le Regroupement des associations pour personnes handicapées de l'Outaouais (RAPHO). La candidature a été retenue dans la catégorie «Accessibilité» et un prix a donc été remis à l'ACPEO, lors d'une cérémonie à la maison du Citoyen le 3 décembre 2009.

Voici un résumé de notre lettre de présentation :

Nous savons tous qu'il est souvent difficile d'intégrer des enfants qui ont des besoins particuliers dans les services de garde. Pour les enfants qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, cette situation est très préoccupante, puisqu'il est bien reconnu que les milieux de garde sont en mesure de leur offrir un milieu stimulant à plusieurs égards. La présence d'un programme éducatif et d'une routine, ainsi que la présence des autres enfants qui servent de modèles d'apprentissage sont à cet effet, des facteurs très importants et qui permettent de mieux préparer l'enfant pour son intégration scolaire. De plus, nous croyons que leurs parents ont le droit d'avoir accès à des services de garde pour leur enfant comme tous les autres parents.

Une entente de collaboration a été conclue entre l'ACPEO et le Pavillon du Parc pour le programme d'intervention comportementale intensive (ICI) en 2004 et le programme d'intervention précoce intensive (IPI) s'est ajouté en 2008. L'ACPEO est responsable de l'embauche des personnes qui feront l'accompagnement des enfants. Leur personnel informe ses futurs employés dès le départ de nos programmes et en fait même la promotion. Ils font aussi de la sensibilisation auprès des milieux de garde, qui sont de plus en plus motivés à accueillir ces enfants et à participer à nos programmes. Plusieurs d'entre eux communiquent même avec nous ou avec l'ACPEO pour répéter leur expérience.

Nous croyons que cet organisme fait des efforts considérables pour faire la promotion de pratiques inclusives et favoriser l'équité des services pour les enfants qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement.

Bravo à l'ACPEO pour cette belle implication et félicitations pour le prix David!

Lucie Leclair Anvisais, APPR
Rachel Maheu, APPR

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

5 ans

Mireille Cournoyer	Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale
Rachel Desjardins	Éducatrice
Julie Larocque	Agente de planification, programmation et recherche
John Burke	Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Geneviève Leconte	Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale
Deny Gagnon	Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Guélie Milord	Éducatrice

10 ans

Denyse Lalonde	Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Yves Morin	Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Kristy Soucie	Auxiliaire aux services de santé et sociaux

20 ans

Denis Lépine	Auxiliaire aux services de santé et sociaux
Nancy Vandette	Éducatrice

NOMINATION

Farah Brunache	Éducatrice à la Résidence Castillou
Julie Grenier	Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence Jardins Éden C
Jean-François Côté	Assistant en réadaptation au Point de services de Buckingham
Flaubert Michel	Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence Canadian Tire
Linda Saint-Clair	Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence Jardins Éden B
Guélie Milord	Éducatrice à la résidence Castillou
Remer Fils Alexis	Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence 240, Robert-Wright
Claire Ferrier	Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence 240, Robert-Wright
Arlette Lamour	Auxiliaire aux services de santé et sociaux à la résidence Jardins Éden B
Myriam Lauzon	Éducatrice à la résidence Champlain

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Brigitte Guindon	Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la liste de rappel
Yannick Martin	Éducateur pour la liste de rappel
Andréanne Guertin	Psychoéducatrice/spécialiste en réadaptation psychosociale
Mario Blais	Éducateur pour la liste de rappel
Catherine Laurent	Auxiliaire aux services de santé et sociaux pour la liste de rappel